

12/16

6 ongles

ALFRED PEREIRE

LE

JOURNAL DES DÉBATS

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

1814-1914

AVEC VINGT REPRODUCTIONS DONT UNE HÉLIOGRAVURE



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ET DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1924

A red circular stamp with the text 'LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION' around the perimeter and 'H.C.' in the center.

à Mademoiselle Lucy Villain
avec son souvenir le meilleur
et l'expression de sa très vive
& très respectueuse affection.

M. Freppereux

JOURNAL DES DÉBATS

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

(Fac-similé du titre du 2 avril 1814)

~~4° Lc 2~~
6497

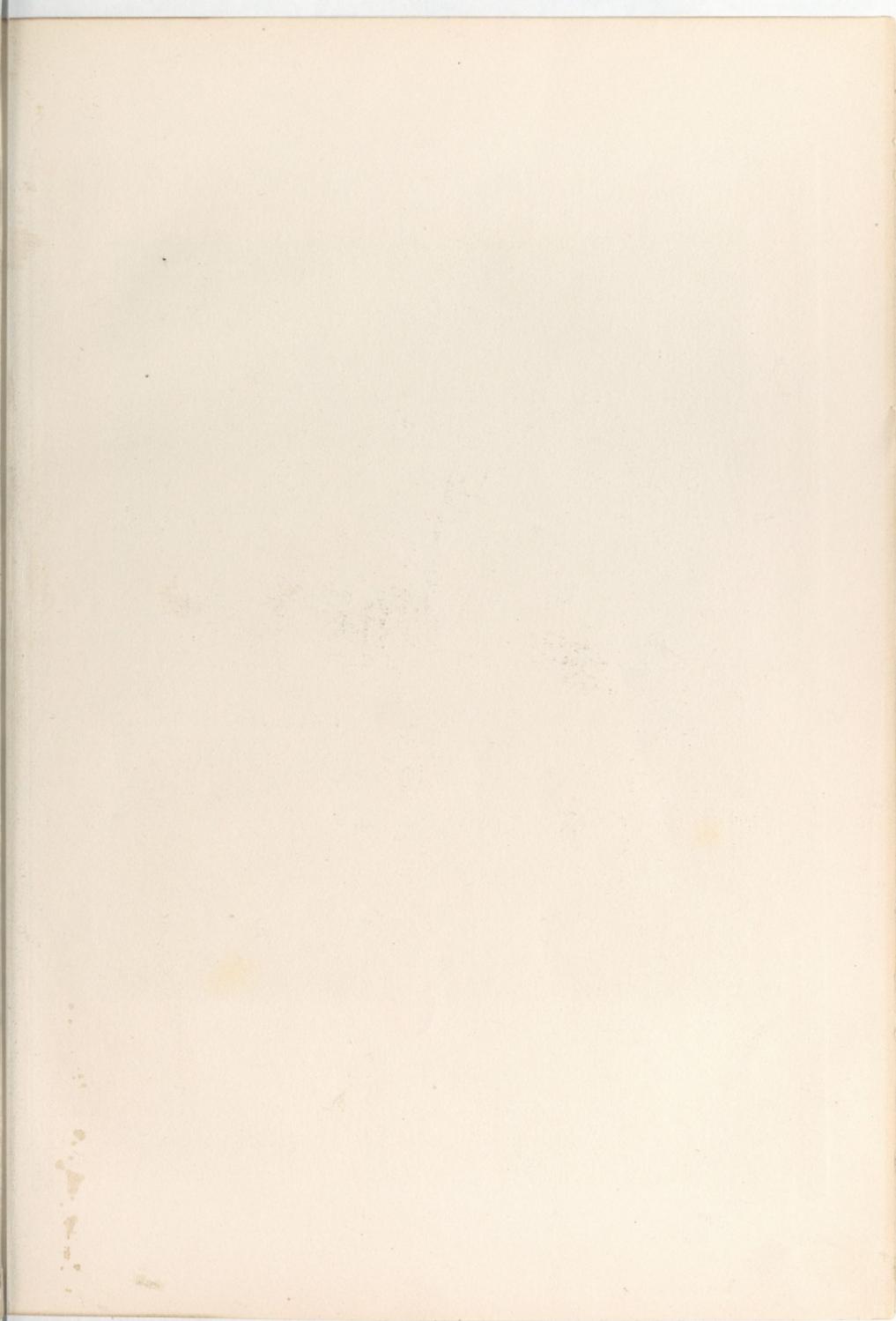
4° Lc¹ 264

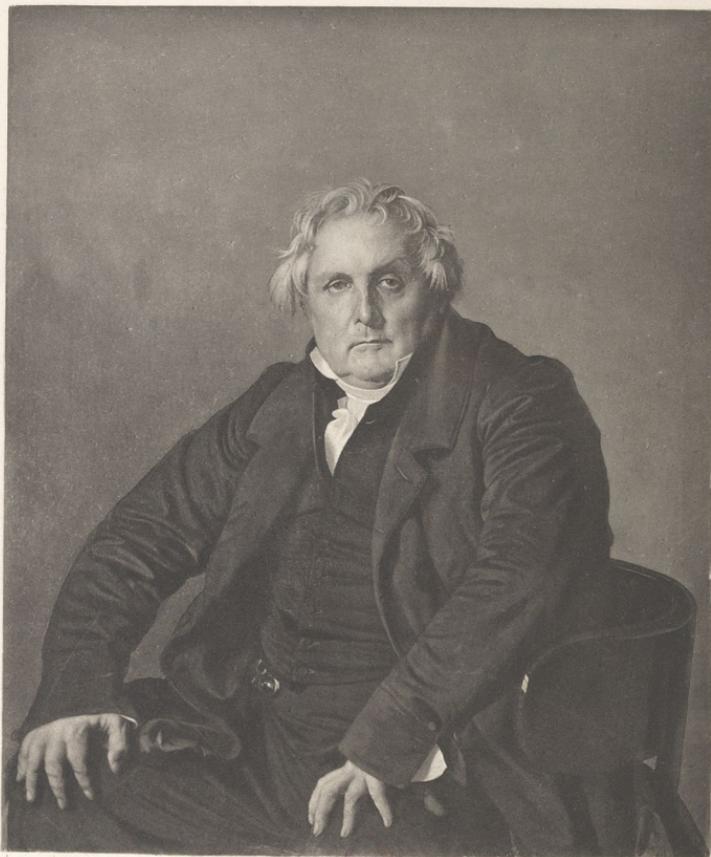
DU MÊME AUTEUR

AUTOUR DE SAINT-SIMON (*d'après des documents nouveaux*).
HISTOIRE ET BELLES-LETTRES (*sous presse*).

EN PRÉPARATION :

UN GRAND SEIGNEUR DE LETTRES : LE DUC ALBERT DE BROGLIE.
BIBLIOGRAPHIE RACINIENNE, ou description raisonné de toutes les éditions de
Jean Racine et des ouvrages relatifs à Racine et à ses écrits.
LA REINE DE RUY-BLAS (*d'après des documents nouveaux*).





Ingres pinx.

Hélog. Dujardin.



BERTIN L'AÎNÉ

Imp. Ch. Wittmann Paris

Beaux livres par lettres.

101

Beatus Caimé par Angres.

ALFRED PEREIRE

LE

JOURNAL DES DÉBATS

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

1814-1914

A PROPOS D'UN DOCUMENT INÉDIT
AUGMENTÉ DE LA LISTE COMPLÈTE DE SES COLLABORATEURS
DEPUIS SA FONDATION JUSQU'À NOS JOURS

avec vingt reproductions dont une héliogravure



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS 5,

1914



JOURNAL DES DEBATS

REVUE DE LITTÉRATURE

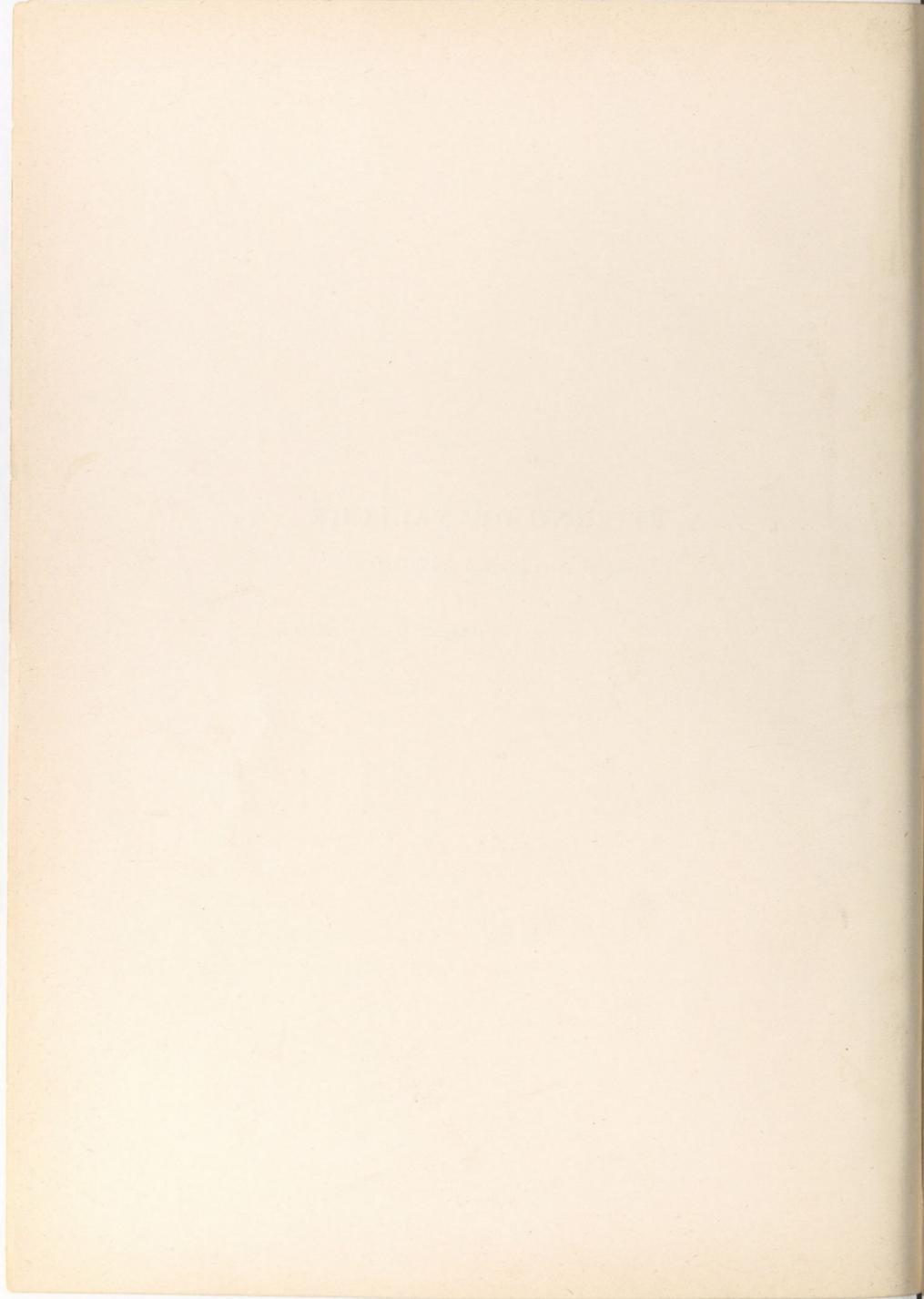
PARIS

A ÉTIENNE DE NALÈCHE

Directeur du « Journal des Débats »

SON AFFECTUEUSEMENT DÉVOUÉ

A. P.



PRÉFACE

L'HISTOIRE du *Journal des Débats* est un brillant chapitre des annales de la presse française. Mêlé depuis plus d'un siècle à tous les événements « politiques et littéraires » dont la France fut le théâtre, le journal des Bertin a été considéré, selon l'expression de J.-J. Weiss, comme « l'une des institutions de l'Europe. »

Le 1^{er} avril 1914, le *Journal des Débats politiques et littéraires* a fêté le centenaire de son titre. C'est une journée mémorable : c'est pour moi un grand honneur que de retracer, à cette occasion, l'historique de la maison de la rue des Prêtres qu'illustrèrent successivement les Chateaubriand, les Villemain, les Saint-Marc-Girardin, les de Sacy, les Prevost-Paradol et les John Lemoine.

Certains sujets en imposent. Ce n'est pas sans quelque inquiétude qu'on les aborde. A cette témérité, il faut chercher une excuse dans le désir que l'on a de célébrer le vieux *Journal des Débats*, qui, non content d'avoir glorifié en 1889 le centenaire de sa naissance, commémore aujourd'hui le centenaire de sa restauration et de son indépendance.

Pour la première de ces solennités, l'antique feuille des Bertin a trouvé dans ses éminents collaborateurs des écrivains, prédestinés par leur talents et leurs inclinations, pour écrire l'histoire de cette glorieuse maison. Pour la seconde, j'ai eu la bonne fortune de découvrir, il y a quelques années, dans une de ces archaïques librairies¹ du quai Malaquais, avoisinant la maison où vécut le docte Honoré Champion, l'acte, signé le 1^{er} avril 1814 par le Gouvernement provisoire, autorisant les frères Bertin « à rentrer dans la plénitude de leurs droits ». Au bas de cette feuille, d'apparence modeste, on peut lire les signatures historiques, de Charles-Maurice de Talleyrand, Prince de Bénévent, de l'abbé de Montesquiou, du Général de Beurnonville, du marquis François de Jaucourt, du duc de Dalberg et de Dupont (de Nemours), secrétaire général du Gouvernement provisoire. Ce document constitue un nouvel acte de naissance du *Journal des Débats politiques et littéraires*, mieux, son acte de « restauration ».

Dans la suite de mon récit, on verra comment le petit *Journal des Débats et des Décrets* a été fondé en 1789, comment, tout de suite, il s'est haussé à jouer les grands personnages; comment, après avoir modifié maintes fois son titre, il s'est appelé, pendant un mois seulement « *Journal des Débats* », comment Napoléon, connaissant la puissance des Bertin et de leur journal, ne craignit pas en 1805 de leur imposer le titre de *Journal de l'Empire* et un censeur,

1. Je remercie infiniment M. Lemâsle, libraire, d'avoir bien voulu me signaler ce précieux document.

comment enfin en 1814, par un acte arbitraire, il les dépouilla de leur propriété. C'était une spoliation. « On nous à mis à la porte, dit Bertin l'ainé, sans nous rendre compte du mois commencé, sans même nous payer notre mobilier. » On comprend aisément avec quelle hâte et quel enthousiasme les frères Bertin, aux premières lueurs de cette matinée de printemps que les contemporains s'accordent à qualifier de suave, composèrent le premier numéro du « nouveau » *Journal des Débats, politiques et littéraires*.

Écrire, après les Nettement et les Sirven, l'histoire complète du *Journal des Débats* eût réclamé trois ou quatre volumes. Mon dessein a été moins vaste. Ce livre est un ouvrage de circonstance. J'ai voulu faire d'abord l'historique de cette journée du 1^{er} avril 1814, qui vit à la fois la restauration de la Monarchie et celle du *Journal des Débats*. Comme dit Jules Simon : « Bertin rentra dans son royaume quand Louis XVIII rentra dans le sien. » Le mémorial de cette journée du 1^{er} avril est la partie capitale de mon ouvrage. Le sujet m'entraînant, je cédai au désir de raconter l'histoire du *Journal des Bertin* avant et après 1814 : exposer les origines du journal, puis parcourir à vol d'oiseau cette période d'un siècle pendant laquelle (les Cent jours exceptés) le *Journal des Débats*, a conservé son titre. Sans avoir la prétention de vouloir compléter le bel ouvrage du Centenaire dont j'ai suivi fidèlement l'esprit, j'ai recueilli quelques notes bibliographiques, quelques lettres inédites, quelques documents nouveaux.

Mon ouvrage n'est donc qu'une esquisse, étude où j'ai

ébauché certains portraits, m'efforçant de placer les hommes politiques et les écrivains dans leur milieu, avec leurs habitudes, leurs amis, leurs protecteurs ou leurs clients. Au premier plan, j'ai désiré faire apparaître les grandes figures, plus loin, quelques personnages réputés par leur érudition ou la force de leur pensée ; au fond, enveloppées par la poussière du temps, quelques silhouettes, à peine dessinées ; enfin pour compléter ce tableau le cortège discret et léger des hommes qui, soit par un article ou soit par un simple mot d'esprit, connurent une heure de célébrité. Comme décor, c'est le vieux Paris, c'est l'église Saint-Germain-l'Auxerrois ; au flanc de la paroisse royale, la maison des Bertin ; à droite, la colonnade du Louvre, puis la Seine ; et sur l'autre rive, faisant vis-à-vis, le Palais de l'Institut.

Dans ce cadre unique, au gré des amitiés et des régimes, se meuvent et se groupent les écrivains les plus brillants de la politique et des lettres. Au milieu « de cette cour suprême de l'esprit français qui réalisait un peu dans le journalisme ce que l'Académie est en littérature », trône le fondateur : Bertin l'aîné, dont Ingres nous a laissé un portrait immortel. Il est là, devant nos yeux, assis dans son fauteuil, les deux mains sur les genoux. « C'est ainsi, dit un critique de l'époque, qu'il pose tous les jours devant sa famille et ses amis ; c'est de cet air attentif qu'il écoute tous ceux qui lui parlent, jeunes gens ou gens de son âge ; c'est avec ce visage-là que je l'ai vu assister aux événements de ces dernières années... c'est lui tout entier. C'est une épopée. »

Son esprit n'a cessé d'animer sa maison, vieille demeure que

le temps a préservée, où il semble qu'il se perpétue des rites et des traditions. Il flotte dans l'air je ne sais quel parfum des diverses époques classiques. Chez ces Messieurs des *Débats*, il reste des traces de cet esprit frondeur et voltairien de la fin du XVIII^e siècle. Par contraste, M. de Sacy, qui semblait venir en droite ligne de Port-Royal, apportait avec lui toute la gravité du XVII^e siècle chrétien. Aux *Débats*, on aime le XVII^e siècle autant pour la force de sa doctrine que pour le charme de son art. Quant à l'humanisme du XVI^e siècle, avec son ardente vie littéraire et ses polémiques passionnées, il semble revivre à l'aise dans ce vieux quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois, témoin de tant de luttes. Et même, pénétrant plus loin dans les profondeurs de l'histoire, il n'est pas jusqu'à l'antiquité grecque et latine que l'érudition de ces Messieurs n'ait rendu exquise et accessible. On comprend quel charme pouvait avoir ce cénacle. Renan disait : « Ce groupe d'hommes, que la parité du talent et la similitude des opinions fondaient pour ainsi dire en un seul, était arrivé à constituer un pouvoir politique et social dont nous avons peine maintenant à concevoir l'importance. » Et Renan ajoute : « Messieurs Bertin présidaient ce conseil de *dii consentes*. Cette assemblée de Dieux gouverna les hommes. Dans les temps mythologiques, nous voyons les sociétés s'organiser à la voix divine d'Apollon enfant. « Dès l'âge de quatre ans, ô Phébus, disait Callimaque, tu construisis sur les bords charmants du lac d'Ortygie le premier édifice sacré qu'aient vu les mortels. » Comme les poètes d'Hellas, les Bertin et leurs amis consacrèrent un sanctuaire à Phébus

Apollon. Ce temple, élevé à la gloire des Muses et des Belles-Lettres, devint célèbre dès les premières années du XIX^e siècle. Le journalisme était devenu un genre littéraire et les *Débats* une Académie.

C'est ainsi que, peu à peu, dans cette académie naquit une façon spéciale de penser et d'écrire que J.-J. Weiss a appelé le « débattisme ». Être *déballiste*, c'est être, à la fois indépendant et attaché aux traditions. C'est exprimer parfois les idées les plus graves avec enjouement et les plus frivoles avec philosophie. C'est atténuer par un adjectif malicieux un substantif trop élogieux ou trop acerbe. C'est manier tour à tour le compliment et l'ironie. C'est contempler les spectacles du monde en historien et toujours en Français. C'est exposer ses désirs, affirmer ses convictions, défendre ses principes, mais conserver toujours dans les polémiques cette tenue digne et courtoise qui n'en altère ni n'en affaiblit l'efficacité. C'est combattre les opinions des autres en les exposant sans parti pris. C'est résumer un problème ou une situation avec clarté, sobriété, élégance. C'est être éloquent sans pompe, fin sans préciosité, grave sans dogmatisme, mordant sans méchanceté. C'est être mesuré aussi bien dans l'attaque que dans la riposte. C'est être modéré en toute chose. C'est d'autre part utiliser la langue française dans ses plus précieuses ressources. C'est écrire avec force, grâce et pureté. C'est être à la fois profond, alerte, véhément, incisif, frondeur : à ce prix, on peut être un *déballiste*.

Il ne faudrait point s'imaginer que pour gravir les marches déchaussées de cette vieille maison que tout un siècle

« politique et littéraire » a fréquenté, un débattiste dût revêtir un costume de circonstance, s'enrouler dans une triple cravate, et, donner à ses cheveux un aspect d'ouragan. Avec Prévost-Paradol et John Lemoinne, les temps des doctrinaires sont passés, où du haut de leur col Messieurs Royer-Collard et Guizot menaient les destinées de la France. Pourtant réunissons les souvenirs de ce passé glorieux et jetons un coup d'œil sur les cent années révolues. On perçoit alors la continuité de cette politique. Avant 1814, le journal, comme en témoignent ses différents titres, a suivi les fluctuations de la politique; après 1814 avec un titre unique, il traverse deux monarchies, un Empire, deux Révolutions, deux Républiques. Après 1814, c'est la politique qui change, mais ce sont les *Débats* qui demeurent. Le journal paraît être tantôt dans l'opposition, tantôt en accord naturel avec le gouvernement. Les uns diront que le journal fut légitimiste, les autres qu'il fut républicain. Il fut légitimiste avec Chateaubriand, par réaction contre le premier Empire; il fut républicain avec M. Thiers ne voulant point l'aventure d'un empire restauré, et ne croyant pas possible la restauration d'une monarchie. A certaines périodes, le journal eut besoin, pour défendre ses idées, de les exprimer avec un accent de bataille. Sitôt les révolutions apaisées et les régimes assis, il prendra position entre les extrêmes, éloigné de tous les despotismes. Devant la postérité, il se flattera d'avoir toujours été libéral et parlementaire.

Il se flattera surtout d'avoir compté parmi ses collaborateurs presque tout ce que la France a connu de plus illustre.

Donner la liste de ses rédacteurs, c'est faire, suivant le modèle de M. de Barante, un tableau de l'esprit français au XIX^e siècle. La liste que l'on retrouvera à la fin de cet ouvrage est forcément incomplète. Tous les noms des écrivains français et étrangers qui se sont fait gloire de fournir des articles sans les signer n'ont pu tous être mentionnés. Les uns tiennent à ce que leur anonymat soit respecté : des autres le souvenir ne s'est pas conservé.

Quelle que soit l'époque que l'on considère, la salle de la rédaction des *Débats* se présente comme un salon de bonne compagnie où l'esprit de conversation subsiste toujours. L'urbanité la plus parfaite s'allie avec la plus aimable des éruditions. C'est surtout au moment où le journal paraissait le matin et se composait le soir, que la salle de la rédaction offrait un aspect vraiment unique dans l'histoire de la presse française. Là, au milieu des rédacteurs quotidiens, se réunissaient, avant dîner, vers quatre heures, les membres des diverses académies sortant de l'Institut, les professeurs venant d'achever leur cours à la Sorbonne ou au Collège de France, les présidents, juges, avocats quittant le Palais ou le Conseil d'État. C'était l'heure où parvenaient les nouvelles des Assemblées. Il y avait cercle dans ce salon où se retrouvaient tous ceux qui avaient appris une nouvelle ou désiraient conduire l'opinion. « Véritable salon, dit Georges Picot, où les conversations se prolongeaient quelquefois très avant dans la nuit, où MM. Bertin causaient avec leurs amis de toutes choses, questionnant, avertissant, conseillant, critiquant, conjecturant, toujours l'esprit

dégagé et sans humeur. » C'était bien la marque essentielle du *Journal des Débats*, la discussion libre, érudite et polie. Cette érudition et cette politesse, les deux qualités essentielles du libéralisme, ne cessèrent à aucun moment d'être de mise dans la maison des Bertin. C'est encore aujourd'hui sa force et sa parure. On comprend aisément combien ceux qui appartiennent à la rédaction de ce grand journal centenaire, orné de trophées « politiques et littéraires », en tirent un honneur dont ils sont flattés plus qu'ils ne le sauraient dire. Leur fidélité est le meilleur témoignage de leur inaltérable amitié.

Te canimus, semperque, sinent dum fata, canemus.

En écrivant cette étude j'accomplis, aussi, un acte de piété, mon grand-père Isaac Pereire ayant collaboré au *Journal des Débats* pendant de longues années sous la Monarchie de Juillet.

Depuis mon enfance, j'ai appris à vénérer la mémoire de M. Bertin. Mon plus cher désir d'étudiant fut de pouvoir à mon tour pénétrer dans cette vieille maison de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois et me mêler à ses écrivains qui apparaissaient à mes yeux avec la même auréole que Chateaubriand. J'ai appris aujourd'hui à connaître cette aimable maison. J'y ai été accueilli par son directeur de la façon la plus exquise. En acceptant la dédicace de cet ouvrage, M. Étienne de Nalèche voudra bien trouver ici la

marque de mon affectueuse déférence. Je sais avec quelle autorité bienveillante il occupe le fauteuil qu'ont tour à tour illustré les Bertin, Jules Bapst et récemment Georges Patinot. M. de Nalèche est un diplomate de carrière. Sous l'élégance de ses manières, se devine un homme excellent et s'affirme un esprit naturel affranchi de tout préjugé. Nullement doctrinaire, c'est pourtant un homme de doctrine. Il suit fidèlement la route parcourue par ses devanciers, les fondateurs du *Journal des Débats*.

Parmi ces héritiers, je dois un hommage spécial à Georges Patinot, qui, avec un zèle ardent, pendant douze ans, a dirigé le Journal. Je n'ai malheureusement pas connu cet homme à l'esprit élevé. Mais j'ai pu recueillir auprès de ses familiers, auprès de ceux qui conservent avec tendresse sa mémoire, des renseignements précieux sur son caractère en même temps que me furent expliquées les belles traditions de la maison des Bertin.

Je m'empresse, avant de terminer ces lignes, d'offrir à M^{me} Léon Say et à M^{me} Georges Patinot mes plus respectueux remerciements pour la bonne grâce avec laquelle elles m'ont fourni de précieuses indications : je leur sais gré infiniment de m'avoir permis de reproduire les deux portraits de Bertin l'aîné, dont l'un est inédit, d'Armand Bertin et de Léon Say ; ainsi qu'à M. Blanche celui de John Lemoine.

Quant à tous mes confrères du *Journal des Débats*, je tiens, au seuil de ce Livre qui leur est consacré, à leur témoigner ma reconnaissance pour les renseignements qu'ils ont bien voulu me communiquer sur leurs prédécesseurs,

principalement MM. Francis Charmes, de l'Académie française, Henri Welschinger, de l'Académie des Sciences morales, Jules Dietz, Varagnac, Chantavoine, André Hallays.

J'ai réservé pour cette place le nom de mon ami, André Chaumeix, que j'ai connu à sa sortie de l'École Normale au moment où il entra à l'École française de Rome. Parmi tant d'obligations que je lui dois, il me permettra de me souvenir ici que c'est grâce à lui que j'ai pu réaliser un de mes vœux les plus chers : entrer au *Journal des Débats*.

ALFRED PEREIRE.

Paris, ce 1^{er} avril 1914.



THE [illegible] [illegible]

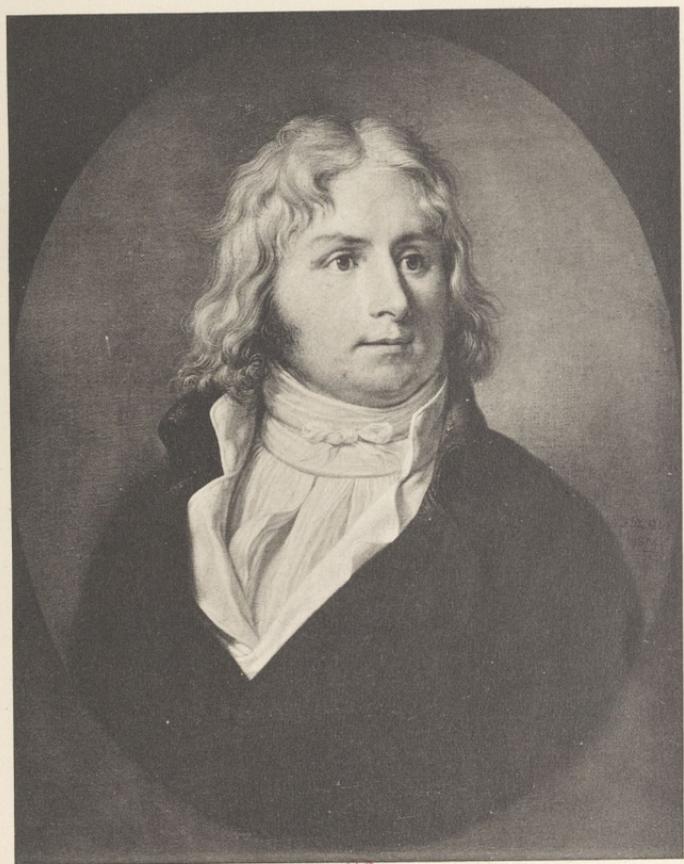
[illegible text block]

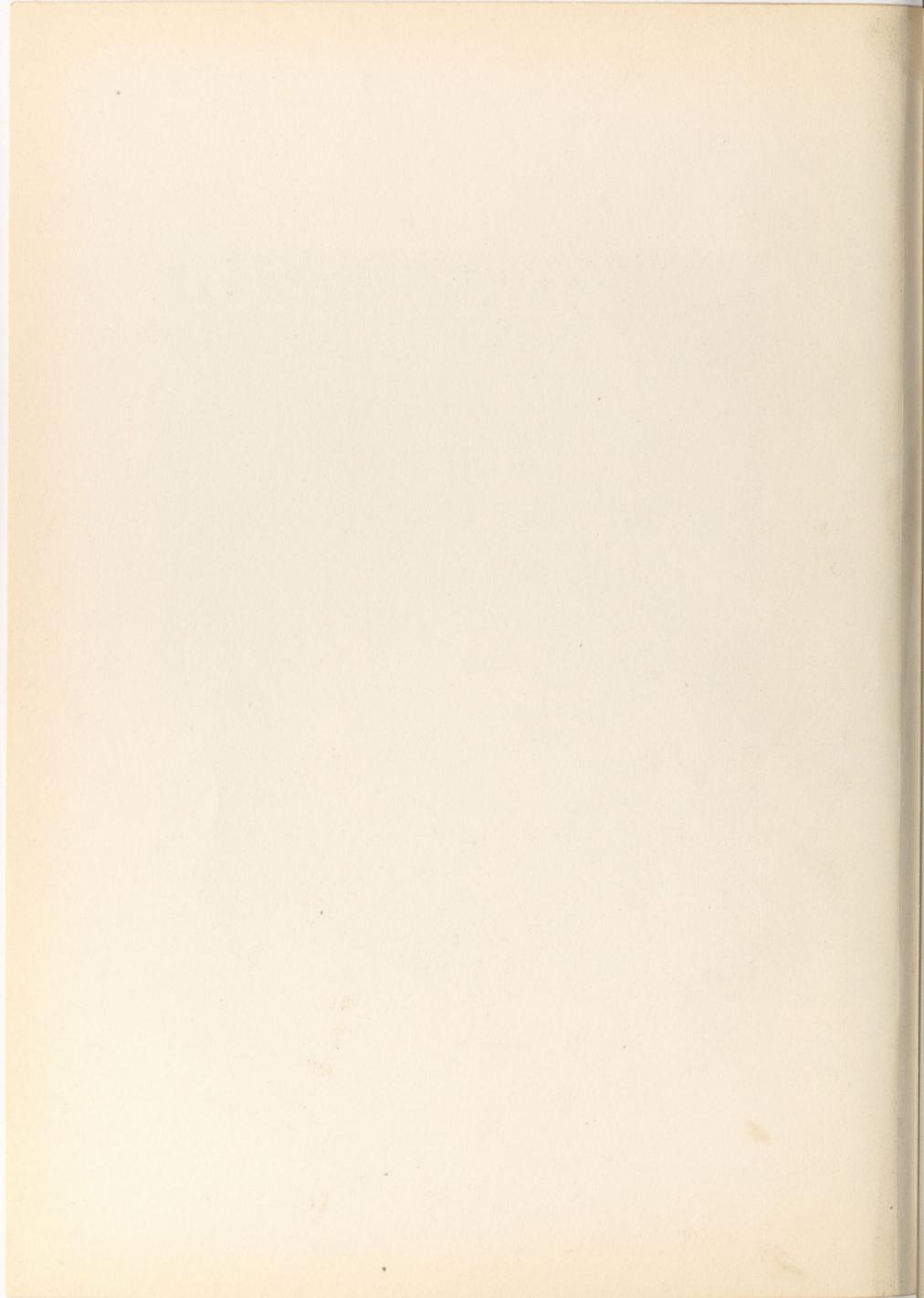
[illegible text]

[illegible text]

Beccis l'aimé par Fabre.

Printed in Great Britain.





LE JOURNAL DES DÉBATS

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

1814-1914

I

LES ORIGINES DU JOURNAL DES DÉBATS

(1789-1814)

Le *Journal des Débats* fut fondé à Paris, le 29 août 1789. L'Assemblée Nationale siégeait. Aucune feuille ne rendait compte des « débats » de l'Assemblée : seul, Gaultier de Biauzat, issu d'une vieille famille d'Auvergne, rédigeait à la manière de Grimm, des Correspondances avidement lues. « Le public, lui écrivait-on, s'abonnerait plutôt à manquer de pain pendant quarante-huit heures qu'à manquer de nouvelles un seul jour de courrier. » Il favorisait la vente de petits journaux tels que le *Journal de Versailles*¹, fondé par Regnaud de Saint-Jean-d'Angély en juin 1789. On y trouve la relation des premières séances des États Généraux. Ce journal avait pris comme exergue : *In melius lex innovat regnum*. On peut encore citer le *Journal des États Généraux*, fondé le 27 mai 1789. Les autres journaux sont postérieurs au 29 août.

1. Il y avait également le *Logographe* rédigé par Le Hodey.

La nécessité d'une feuille, imprimée régulièrement, s'imposait. Ce n'était pas dans le journal politique de Rivarol qu'on pouvait trouver un compte rendu impartial, quoique Burke prétendit qu'on placerait dans l'avenir les *Mémoires* de Rivarol à côté des *Annales* de Tacite. La *Quotidienne* de Michaud était nettement royaliste.

Or, le 29 août 1789, Baudoin, député suppléant de la sénéchaussée de Versailles, imprimeur de l'Assemblée Nationale, prit en main la publication et l'impression de cette feuille désirée. Baudoin avait donné à son atelier le nom d'*Imprimerie Nationale*, qui n'avait pas alors le sens d'aujourd'hui; comme dit Hatin¹, ce titre rivalisait avec celui de l'*Imprimerie royale*². C'est ainsi que parut, dans le format *in-octavo*, le premier feuillet du *Journal des Débats et des Décrets*³ sous le nom de :

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL

DES DÉBATS ET DES DÉCRETS

1. *Histoire politique et littéraire de la presse en France...* par EUGÈNE HATIN, Paris, Poulet-Malassis, 1861, cf. t. VII, p. 439.

2. Il demeurait rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 31. On lit au verso de chaque exemplaire : « A Paris chez BAUDOIN, imprimeur de l'Assemblée Nationale, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 31. » Pour relater les événements antérieurs au 17 juin 1789, Baudoin fit paraître, en 1791, la brochure suivante :

ÉTATS-GÉNÉRAUX, || ou || *Récit de ce qui s'est passé aux États-généraux, depuis le 5 mai 1789 || jusqu'au 17 juin suivant, époque à la-|| quelle les communes se sont constituées || en ASSEMBLÉE NATIONALE.* — [Marque typographique de Baudoin] A PARIS, || de l'IMPRIMERIE NATIONALE. || 1791.

In-8° de 160 pages. [B. N., L²⁷ e. 8].

3. Il ne faut pas confondre le *Journal des Débats et des Décrets* avec le *Journal des Débats de la Société des amis de la Constitution séante aux Jacobins de Paris* qui parut

« Il ne fallait pas chercher, dit M. Bardoux, dans ce commencement de Journal des Débats, des exemples de style. » Biauzat, qui rédigeait cette feuille, en avertit ses lecteurs avec une mansuétude charmante, comme si déjà, dans l'âme de ce premier rédacteur, préexistât la pudeur de l'avenir : « Je vous prévins que j'écris à plume courante et sans avoir le temps de me corriger à seconde ni à première lecture. Prévenez-en ceux à qui vous lirez mes lettres et invitez-les à juger de moi par ma pensée plutôt que par mes expressions. »

Le journal paraissait tous les jours, sauf le dimanche. Il faut lire avec soin le prospectus qui fut joint au numéro du 21 septembre 1789. On verra l'esprit impartial et historique avec lequel il était composé : « Ce journal ne laissera rien à désirer s'il réunit à la plus grande célérité l'impartialité la plus absolue et l'exactitude la plus scrupuleuse des faits qui y seront rapportés. »

Le *Journal des Débats et des Décrets* n'était point encore un journal d'opinion. Les comptes rendus semblaient être de simples procès-verbaux. En voici un exemple : « La séance a commencé par la lecture de plusieurs adresses contenant félicitations et adhésions à tous les décrets de l'Assemblée Nationale¹. »

Le 16 janvier, l'Assemblée Nationale discute la division de la France en départements : « Le désir général de terminer le grand œuvre de la Constitution attache l'Assemblée aux discussions des difficultés sur la division du Royaume en départements. » Le Journal fait un tableau des anciennes pro-

du 1^{er} juin 1791 au 24 frimaire an II et qui donnait le compte rendu des séances du fameux Club, tandis que le *Journal des Débats et des Décrets* donnait le compte rendu des séances des assemblées législatives (HATIN, *Bibliographie historique et critique de la presse française*, p. 634 et *Histoire*, t. VI, p. 436. Cf. Bibliographie, *infra*).

1. *Journal des Débats et des Décrets*, 9 janvier 1790.

vinces de France, avec le nombre des départements qu'elles fournissent¹.

Nous ne saurions faire l'analyse de tous les numéros², ne faisant point une histoire de la Révolution. Il nous faut mentionner en quels termes le *Journal des Débats et des Décrets* relate le départ du Roi et de la famille royale. « On a annoncé que dans la nuit le Roi et la famille royale a été [sic] enlevé. M. Renard a proposé de faire expédier par le ministre de l'Intérieur des courriers dans tous les départements avec ordre aux Corps administratifs, gardes nationales et troupes de lignes, d'arrêter ou de faire arrêter toute personne sortant du Royaume, d'empêcher toute sortie d'armes, effets ou munitions et toutes espèces d'or ou d'argent et de prendre toutes les mesures pour arrêter l'enlèvement du Roi et en rendre compte ensuite à l'Assemblée Nationale³. »

Sous l'Assemblée législative, le *Journal des Débats et des Décrets* change uniquement l'en-tête de sa première feuille, et aux mots d' « Assemblée Nationale » substituée à partir du 1^{er} octobre 1791 le mot de « Première assemblée nationale législative ».

Vient la Convention. Le *Journal des Débats et des Décrets* continue de paraître, mais en changeant son en-tête : il inscrit, à partir du 21 septembre 1792, en haut de sa première page, les mots de *Convention Nationale*⁴. Le rédacteur en chef était alors le girondin Louvet, plus célèbre

1. Il faut remarquer que quelques numéros du *Journal des Débats et des Décrets* eurent deux impressions. Le nombre de lignes n'est pas le même. Cf. n° 146. Dans l'une des leçons, le journal termine la première page du cahier A à « M. Target a dit que. . . » (B. N., Lc² 147) et l'autre « et sa détermination était de proposer à l'assemblée » (B. N., Lc² 147 A). La première a 23 lignes, l'autre 27 lignes. L'une indique la séance commençant à 9 heures, l'autre à 10 heures.

2. Certains numéros contiennent même des suppléments.

3. *Journal des Débats et des Décrets*. Mardi 21 juin 1791. N° 761.

4. Cf. B. N., Lc² 147 A. Il est à remarquer que la numération de numéros change chaque fois que l'en-tête varie. Le journal indique désormais comme marque d'imprimeur « Imprimerie Nationale ».

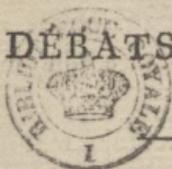
Prospectus du *Journal des Bébats et des Décrets.*

Prospectus du Journal des Hôpitaux et des Dôcres.

PROSPECTUS.

JOURNAL

DES DÉBATS ET DES DÉCRETS.

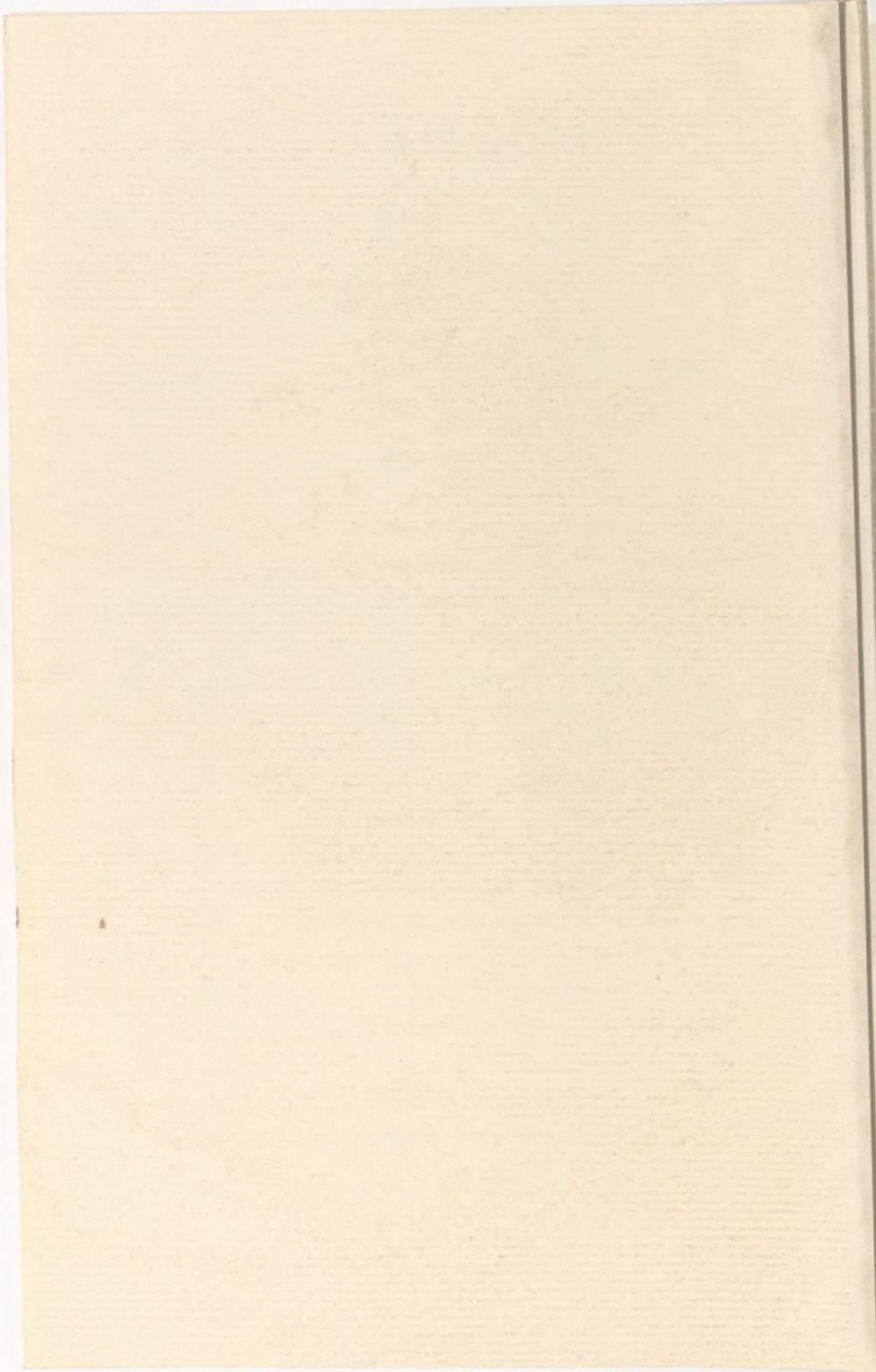


ON desire depuis long-temps un détail exact, circonstancié & impartial des travaux de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, & le moyen d'obtenir des Résultats de l'authenticité desquels on puisse être assuré.

C'est dans cette vue que nous offrons au Public, dans le JOURNAL DES DÉBATS ET DES DÉCRETS, ces avantages réunis à la plus prompte expédition possible puisque l'impression du Journal que nous proposons se fait à Versailles immédiatement après chaque Séance.

Ce Journal ne laissera rien à désirer, s'il réunit à la plus grande célérité l'impartialité la plus absolue, & l'exactitude la plus scrupuleuse de tous les faits qui y seront rapportés; & c'est ce but que nous tâcherons d'atteindre: on conservera autant qu'il sera possible les expressions énergiques qui tiennent si fortement au sens, qu'il seroit difficile de les désunir sans affoiblir l'idée.

Notre ambition seroit satisfaite, si ce Journal pouvoit justifier la confiance de MM. les Députés & leur



Journal des Débats et des Décrets.

Journal des Débats et des Procès.

 ASSEMBLEE NATIONALE.


 JOURNAL
 DES DEBATS ET DES DECRETS.

Du Vendredi 11 Septembre 1789, matin & soir.

DANS cette Séance célèbre qui a duré depuis neuf heures du matin jusqu'à huit du soir, sans interruption, ont été agitées ces deux grandes questions :

Le Roi peut-il refuser son consentement aux actes du Corps législatif ?

Dans les cas où le Roi refusera son consentement, le refus sera-t-il suspensif ou indéfini ?

Avant de décider ces deux questions fondamentales de la Constitution, il a été fait lecture du Procès-verbal de la Séance d'hier Jeudi; il a été fait une correction, dans la rédaction de l'Arrêté, des mots *Corps législatif* en ceux *Assemblée Nationale*.

Ensuite il a été lu différentes Adresses d'adhésion, d'autres de félicitation; les Présidiaux de Bourbon - Lancy & Condom déclarent qu'ils rendent déjà la justice gratuite. Le District des Blancs-Manteaux de Paris donne avis d'une souscription patriotique qu'il a ouverte pour les besoins de l'Etat. Le Régiment de Turenne fait hommage à l'Assemblée d'un sacrifice que les Soldats & Officiers ont fait aux besoins de l'Etat, d'une somme de mille écus, sur leurs subsistances du présent mois.

L'Assemblée décrète que M. le Président écrira à ce Corps pour lui marquer sa satisfaction sur son patriotisme,



EN VENTE A LA LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION, ÉDITEUR

- RABELAIS.** Œuvres. Édition critique par Abel LEFRANC, Professeur au Collège de France, Jacques BOULENGER, Henri CLOUZOT, Paul DORVEAUX, Jean PLATTARD et Lazare SAINÉAN. Tomes III et IV : Pantagruel, avec une introduction. 2 vol. in-4, cxxvii-35 p. et une carte. Ensemble..... 55 fr. »
Déjà parus :
- Tomes I et II : Gargantua, 2 vol. in-4. Ensemble..... 37 fr. 50
 L'ouvrage complet formera 7 volumes auxquels on souscrit. Aucun n'est vendu séparément.
- VOLTAIRE.** Œuvres inédites. Édition F. CAUSSY. Volume in-8°. — Tome 1^{er} paru (sur huit) : 40 fr. »
- CHATEAUBRIAND.** CORRESPONDANCE GÉNÉRALE. Éd. L. THOMAS. Vol. in-8°. 4 vol. parus (sur huit), avec portraits inédits. Chaque 40 fr. »
- STENDHAL.** Œuvres complètes. Publiées sous la direction d'Édouard CHAMPION, avec, en appendice, la Bibliothèque Stendhalienne. 10 volumes in-8° parus avec planches (sur 35). Les tomes 1 à 5 sont épuisés.
-
- CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE. Publiés sous la direction de M. Mario ROQUES, 34 volumes parus. Volumes in-8°, prix variables.
- BÉDIER (Joseph). **Les légendes épiques.** Recherches sur la formation des gestes, 2^e éd. 1922, 4 vol. in-8. 40 fr. »
 N° 34 : CHARLES D'ORLÉANS. **Poésies**, éd. par PIERRE CHAMPION, Tome I, 1924, in-8°. 14 fr. »
 Il a été tiré 200 exemplaires sur hollandaise 30 fr. »
 Liste complète sur demande.
- CHAMPION (Pierre). **Histoire poétique du XV^e siècle.** 1923, 2 vol. in-8° avec 61 planches. Tome I. Maître Alain Chartier, secrétaire du roi. — Pierre de Nesson, le poète de la mort. — Noble homme Jean Régnier le prisonnier. — Michault Taillevent valet de chambre. — Pierre Chastellain dit Vaillant. Tome II. Charles d'Orléans. — Le pauvre Villon. — Arnould Greban. — Jean Meschinot le « Banni de Liesse ». — M. Henri Baude élu des finances et poète. — Jean Molinet rhétoricien. 75 fr. »
 — 2 vol. in-8° de xii-396 et 474 pages avec 60 phototypies hors texte, les deux volumes ensemble 75 fr. »
 Il a été tiré 50 exemplaires sur hollandaise, les deux vol. ensemble, 300 fr. »
- CHAMPION (Édouard). **Itinéraire de Paris à Jérusalem**, par Julien, domestique de M. de Chateaubriand, publié d'après le manuscrit original, 5^e édition, 1904, in-16. 5 fr. 25
- HANOTAUX (G.). **Sur les Chemins de l'Histoire.** 2 vol. in-8° carré de 300 pages. En souscription 50 fr. »
- LE BRAZ (A.). **Au pays d'exil de Chateaubriand**, 1908, in-12. 5 fr. 25
- LE GOFFIC (Ch.). **La Bretagne et les pays celtiques. L'Âme Bretonne.** Quatrième série. *Sous-presses.* Beau volume in-12, planches.
- LEFRANC (Abel). **Grands écrivains français de la Renaissance.** 1 vol. in-8. 41 fr. 25
- MARQUISSET (Alfred). **Les bas bleus du premier Empire.** In-8 écu de 217 pages. 3 fr. »
 — **Napoléon sténographié au Conseil d'Etat.** In-8. 5 fr. 25
- MAURRAS (Charles). **Anthinea.** D'Athènes à Florence. Nouvelle édition, in-8 carré. 40 fr. »
 — **Trois idées politiques.** Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve. Nouvelle édition in-16 Jésus de vi-79 pages. 3 fr. »
 — **Pages littéraires choisies.** in-8° carré, 300 p. 40 fr. »
 — **L'Étang de Berre,** nouvelle édition in-8° écu 40 fr. »
- CHAUQUET (Arthur), *membre de l'Institut.* **Napoléon. — Ordres et apostilles** (1799-1815), 4 vol. in-8. 56 fr. 25

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

